

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL
DELIBERATION N°2021-06-432

Objet : Finances.
Demande de financement Projet « Pack Images » modification du plan de financement

Séance du 25 juin 2021

Date de convocation : 18/06/2021

Membres en exercice : 8 titulaires

Membres présents : 5 titulaires

Membres votants présents : 5 titulaires

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 0

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procuration non retenue : 0

Nombre total de voix : 5

Le quorum est atteint : 5/8 présents à l'ouverture de la séance.

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq juin, à quatorze heures, le Bureau Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

Pierre MARTINEZ, Philippe GRAS, Thierry FELINE, Véronique MARTIN, Thierry AGNEL

Absents excusés :

Jean DENAT, Marielle NEPOTY (démissionnaire), André BRUNDU

Rapporteur : M. Thierry Agnel

Exposé :

Le Comité syndical réuni le 7 avril 2021 a délibéré (Délibération n°2021-04-426) sur le projet « Pack Images » de communication autour du label « Vignobles et découvertes » obtenu par le PETR.

Pour rappel, les actions :

- 1 collection de mini-portraits vidéo des acteurs
- 1 campagne de reportages photographiques
- 1 clip vidéo « promotionnel » du territoire

Le plan de financement établi était le suivant :

Dépenses		Recettes	
Création de vidéos	15 000.00 €	LEADER 64%	19 200.00 €
Reportage photos	15 000.00 €	État, Région, Département 16%	4 800.00 €
		Autofinancement 20%	6 000.00 €
Total	30 000.00 €	Total	30 000.00 €

Suite à l'appel d'offres et après examen des propositions par la Commission d'Appel d'Offres, le plan de financement s'est affiné et se présente comme suit :

Dépenses TTC		Recettes	
Création de vidéos	13 602.00 €	LEADER 64%	17 089.28 €
Reportage photos	13 100.00 €	Région ou Département 16%	4 272.32 €
		Autofinancement 20%	5 340.40 €
Total	26 702.00 €	Total	26 702.00 €

Il est proposé au Bureau Syndical :

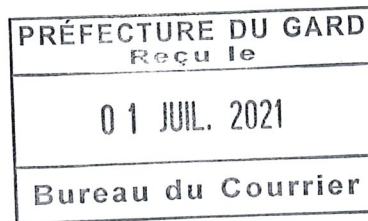
- D'approuver le nouveau plan de financement du projet « Pack Images » dans le cadre du label « Vignobles et découvertes »,
- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Résultat du vote :

Vote pour : 5

Abstention : 0

Vote contre : 0



Le Président
Pierre MARTINEZ



Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture le : 01.07.21
- Sa publication le : 01.07.21
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter du : 01.07.21

Le directeur général des services, Maxime Charlier

